

Ouest-France du

Mardi 16 décembre 2014

### Quid de l'hébergement d'urgence

L'association Un Toit, c'est un droit a demandé une « audience d'urgence » à la maire pour trouver des solutions durables d'hébergement pour quelque 140 personnes. Aujourd'hui, elles sont logées dans des hôtels, ou bien vivent dans cinq squats menacés d'expulsion.

Frédéric Bourcier, adjoint aux affaires sociales, a détaillé les démarches prises par Rennes avec les ministres du Logement et de l'Intérieur. Avec l'association Abbé-Pierre et des promoteurs immobiliers, un dispositif est en cours d'élaboration pour proposer des logements vacants.